



HAL
open science

La France de la Quatrième est-elle encore, ou à nouveau, une grande puissance ?

Dominique Lejeune

► To cite this version:

Dominique Lejeune. La France de la Quatrième est-elle encore, ou à nouveau, une grande puissance ?. Licence. La Quatrième République: un échec total? une “mal-aimée“? un prototype? ” (4 visioconférences), Visioconférence pour l’Université ouverte de Franche-Comté, Besançon, mardi 30 janvier 2024, 14h-15h30, France. 2024, pp.28. halshs-04426996

HAL Id: halshs-04426996

<https://shs.hal.science/halshs-04426996>

Submitted on 30 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Dans le cadre de
« La Quatrième République : un échec total ? une "mal-aimée" ? un
prototype ? » (4 visioconférences)

cours n° 4 :
« La France de la Quatrième est-elle encore, ou à nouveau, une
grande puissance ? »

Visioconférence pour l'Université ouverte de Franche-Comté, Besançon,
mardi 30 janvier 2024, 14h-15h30

par Dominique Lejeune, professeur émérite d'histoire en khâgne au lycée
Louis le Grand

Je ne pourrai pas « tout dire » >>> « texte long ».

Plan de ce 4e cours :

- I. Toujours le contexte : le changement économique et social, gage de puissance ?
- II. Force et faiblesses dans le monde de la Guerre froide
- III. Guerre froide et guerres chaudes

I. Toujours le contexte : le changement économique et social, gage de
puissance ?

Le changement économique et social qui marque l'histoire de la IVe République, c'est évidemment l'**entrée dans les Trente Glorieuses**. Après les temps de pénurie de la fin des années 40, les années 50 sont la première décennie de ce qu'il est convenu d'appeler les Trente Glorieuses. C'est **Jean Fourastié** qui, en 1979, dans un ouvrage éponyme qui devait connaître un grand retentissement, formula l'expression de Trente Glorieuses pour désigner la période 1945-1975, à l'image des formidables transformations dont avait bénéficié un village du Quercy : « ces trente années sont glorieuses ». Elles sont **loin en réalité de l'être pour tous** : personnes âgées, travailleurs immigrés, handicapés physiques et mentaux connaissent, en particulier, des conditions de vie sociales et sanitaires toujours difficiles voire dramatiques, et l'œuvre de l'abbé

Pierre a déjà été présentée. La première signification des Trente Glorieuses est sans conteste la croissance.

Avec les Trente Glorieuses d'après la Seconde Guerre mondiale la France entre dans l' « ère de la consommation de masse », de la « société d'abondance » et de la **société de consommation** : l'État finance la sécurité et aide la société, de nouveaux secteurs moteurs apparaissent, des changements se produisent dans la main-d'œuvre, la production de biens de consommation durables se développe, c'est l'essor des services, tout cela dans l'euphorie chiffrée des années 50. Tout cela avec l'obsession rhétorique du « retard français », des « records », l'idée d'une « croissance à la française », excluant les travers américains, mais le « modèle français » reste **inéluçtablement ancré dans le capitalisme, en temps de Guerre froide.**

1°) Vers la gloire économique ?

La victoire de 1945 et la bataille de la production entraînent la France dans **l'euphorie chiffrée des années 50**. Les indices annuels de la production industrielle, sur une base 100 en 1952, sont à 101 seulement en 1953 mais à 110 en 1954 puis à 119, 130, 141, 147, 152 et en 1960 au niveau euphorisant de 167, deux tiers de plus qu'en 1952-1953. Le **jaillissement du gaz de Lacq** donne la flamme de cette victoire, la flamme des géographes connus et inconnus qui s'exaltent dans cette géographie de la production, elle jaillit d'ailleurs le 1er novembre 1953, en avance de dix jours sur les cérémonies du 11 novembre, un an exactement avant la « Toussaint rouge » qui marque le début de la guerre d'Algérie : France victorieuse et tranquille que cette nation ! *Paris Match* titre alors « Dans la nuit de Lacq la flamme de la victoire ».

Les **patrons** sont influents sous la IVe République, qui est « assiégée par les groupes de pression » (Hubert Bonin). Il existe de **très forts liens entre grand patronat et politique, liens incarnés, entre autres, par le personnage d'Ambroise Roux** (1921-1999), le père (monarchiste) du « capitalisme d'influence » des IVe et Ve Républiques, qui, pour l'heure, n'est que membre du cabinet du ministre Jean-Marie Louvel (1900-1970), ministre de l'Industrie record de 1950 à 1954, et qu'un cadre supérieur de la Compagnie générale d'Électricité (CGE). **Le lobbying patronal se concentre sous la IVe République en direction de la haute administration et des cabinets ministériels.**

Pour l'industrie automobile française, c'est « le temps de la production de masse », comme titre pour le chapitre IV de l'un de ses livres Jean-Louis Loubet 1 qui poursuit ainsi :

« Dès les années 1950, la France est le deuxième pays constructeur en Europe, d'abord derrière le Royaume-Uni, plus tard derrière l'Allemagne. Le paysage automobile français poursuit l'évolution amorcée depuis les années 1930 avec la domination des grandes marques de voitures légères — Citroën, Peugeot, Renault, Simca — , les trois spécialistes du poids lourd — Berliet, Saviem, Unic. La palette se réduit inexorablement : des 33 noms survivant à la guerre, seuls 24 demeurent actifs en 1951, 16 en 1956 dont 5 fabriquant moins de 500 véhicules par an. L'automobile française se concentre, tout en battant ses records de production. [...] La course est lancée, avec des chiffres de plus en plus importants. [...] La progression de toute la profession se compte au rythme annuel de chaque million de voitures produit : le premier million est atteint en 1958, le deuxième en 1966, le troisième en 1971. »

Quelques chiffres. Au cours du premier semestre 1946 il ne se vend guère que 4 406 voitures particulières en France, beaucoup moins que d'utilitaires et de voitures d'occasion, et que de véhicules exportés (4 000 au cours du seul mois de décembre 1946). Mais dès l'année suivante les chiffres montent (66 277 voitures produites, au total) et la répartition de la production est presque moitié-moitié, véhicules particuliers/utilitaires. Les huit premiers mois de 1948 produisent presque autant que toute l'année 1947 et, en 1949, 187 677 voitures sortent des usines, nettement plus que de véhicules industriels (94 457 poids lourds, 2 088 cars et autobus, 900 tracteurs routiers et 518 véhicules spéciaux). Prenons l'**exemple de la 4 CV Renault**. La 100 000e 4 CV tombe de chaîne en janvier 1950. L'effort de décliner une véritable gamme de 4 CV et les difficultés de production des modèles directement concurrents font que pendant l'année 1950 plus d'une voiture neuve sur quatre achetée en France est une 4 CV (50 291 exemplaires), qui devance la Peugeot 203 (une voiture sur cinq, avec 34 012 exemplaires), la Traction Avant de Citroën (30 180 exemplaires), la Simca Huit 1200 (17 705 exemplaires) et la Ford Vedette (12 990 exemplaires). Le Salon de 1950 est celui d'une **année d'accélération de la production de la 4 CV** : la 100 000e était sortie en janvier 1950, la 200 000e sort dès mars 1951. La courbe de production continue régulièrement, avec une production de 100 000 exemplaires par année, de mars à mars : 200 000e 4 CV en mars 1951, 300 000e en mars 1952, 400 000e en mars 1953. La production continue de plus belle, avec une **courbe qui s'accroît en 1954 et 1955 : le demi-million de voitures produites est franchi en mars 1954, la 600 000e 4 CV apparaît dès janvier 1955 et la 700 000e pointe le bout de son capot en octobre 1955**. Au printemps 1954 la 4 CV a franchi le cap des 500 000 exemplaires produits, ce qui

1 J.-L.Loubet, *Histoire de l'automobile française*, Seuil, coll. « L'univers historique », 2001, 569 p. Début du chapitre V, pages 277-278 pour la citation.

n'était jamais arrivé à un véhicule français jusque-là : cette **victoire dans l'aventure industrielle est fêtée au Palais de Chaillot le 8 avril 1954**. L'année 1955 est celle du maximum de la production de la 4 CV, avec 138 629 véhicules.

2°) Un financement (occidental) de la croissance française

La France sort très affaiblie financièrement par la Deuxième Guerre mondiale et il est nécessaire de procéder à deux dévaluations, le **1er septembre 1944 et le 26 décembre 1945, insuffisantes au total**. Le gouvernement s'accroche donc à la demande de réparations allemandes, comme après la Première Guerre mondiale ; la conférence de Paris de novembre-décembre 1945 octroie à la France un peu moins du cinquième du total. Très peu lui sera versé car la conférence de Moscou (mars 1947) constate les profondes divergences de vues entre l'Ouest et l'Est : **les « Anglo-Saxons » appuient le relèvement allemand, politique que la France sera bien obligée de suivre, même en renâclant**. À noter que les Finances étant, comme le Ravitaillement, un des grands échecs de la période, le titulaire du portefeuille change (presque) à chaque nouveau gouvernement !

Mais au demeurant trois innovations sont très importantes pour l'avenir : la création (novembre 1944, à la suite des projets socialistes de 1943-1944) d'un **ministère de l'Économie nationale** qui, à partir du départ de Mendès, englobe les Finances, au profit d'abord de Pleven, **l'ébauche de plans et l'orientation vers une politique inflationniste, qui va être la grande caractéristique française, finançant en grande partie les Trente Glorieuses**. Le pays, « malade et blessé » (de Gaulle) ne peut-il vivre que sous inflation, perfusion des années 50 ?

3°) Croissance, défauts et critiques

Des records indubitables, mais est-on pour autant dans un « cercle vertueux » de la croissance ? **La nation de 1954-1955 donne une impression de croissance forte, qui sort le pays de la pénurie et de la période de reconstruction. Mais la France n'a pas le monopole de la croissance forte, c'est l'Europe occidentale tout entière qui est entraînée dans un vaste mouvement d'expansion**, ce que remarque dès 1954 *Le Bulletin économique pour l'Europe* des Nations Unies 2. La deuxième moitié des années 50 ne peut plus s'appeler rattrapages et continuation de la reconstruction,

2 Cité dans *Le Monde* du 8 décembre 1954.

mais, débouchant sur les années 60 (3), « croissance soutenue », comme titrent plusieurs manuels universitaires, **records, plein emploi, croissance industrielle, baby-boom, société de consommation, OCDE et « grandes réalisations »**, qui fleurissent dans les magazines et les timbres-poste à grand format.

Désormais la IVe République engage la France dans l'expansion, et voici le plein d'une croissance accélérée, intense, lancée pour trente ans et largement consensuelle. Le livre de John Ulric Nef (1899-1988), *La Naissance de la civilisation industrielle et le monde contemporain* 4 est bien accueilli en France, il permet de **réinterpréter la Révolution industrielle** ; tout le monde lit la traduction française (1955) de *La Révolution industrielle* de l'anglais Thomas Southcliffe Ashton (1889-1968), qui souligne l'importance des conditions préliminaires autres que le progrès technique et accroît donc l'optimisme. D'ailleurs **la notion de Révolution industrielle est à la mode dans les années 50, certains se risquent à dire que l'on vient d'entrer dans la 3e Révolution industrielle, d'autres, plus rares, font une comparaison, osée, entre les années 50 du XXe siècle et celles du Second Empire ou prétendent que la révolution industrielle française ne fait que commencer dans les années 1950 !** Le taux de croissance annuel moyen est désormais régulièrement de 5 %, *l'Histoire économique et sociale de la France* donne même 5,8 % pour la période 1959-1971.

L'industrie est en tête de la croissance, même si elle progresse moins que sa concurrente du « miracle économique » allemand, qui toutefois part de très bas. Les indices annuels de la production industrielle, sur une base 100 en 1952 sont à 119 en 1955, 130 en 1956, 141 en 1957, la progression se ralentissant ensuite pour s'accélérer à partir de 1961 : 189 en 1962, date à laquelle on change de base 5. **C'est l'essor global de l'économie française, productivité et masses monétaires** (billets, chèques, pour lesquels de la publicité est faite à la fin des années 50 pour en développer l'usage) comprises, **une croissance avec un chômage faible et très fluctuant** : 130 000 chômeurs en 1946, 240 000 en 1949, 230 000 en 1951, 310 000 en 1954, 160 000 en 1957, 230 000 en 1962, d'après *La Croissance* française. **Le productivisme est très à la mode, dans l'ensemble de la nation.** Nulle surprise à constater qu'il est supporté par la création de l'INED, l'invention de la comptabilité nationale et celle du produit intérieur brut, par les **« missions de productivité » envoyées aux États-Unis** pour en « rattraper » le niveau 6.

3 De cette manière les Trente Glorieuses ne seraient plus que vingt, telles qu'elles sont comptées dans le magnifique, nostalgique et humoristique album bien commenté, *Les Vingt Glorieuses*, de Bernard Chambaz et Paul Almasy, Seuil, 2007, 257 p.

4 Armand Colin, 1954, 249 p.

5 Sur une base 100 en 1962, on est à 118 en 1965, 134 en 1968

6 Elles sont étudiées dans le colloque dirigé par D.Barjot & C.Réveillard, *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p.

Nul étonnement devant l'irruption du productivisme dans le monde politique, y compris chez des politiciens qui ne sont pas chefs de gouvernement, comme Robert Buron (1910-1973), ancien vichyste et résistant à la fois, secrétaire d'État MRP aux Affaires économiques à six reprises, qui s'exprime en termes de « mentalité nouvelle » et d' « esprit technique » 7. Buron multiplie d'ailleurs les articles sur les États-Unis, leur « dynamisme », le « caractère empirique » de leur capitalisme et sur les « missionnaires français aux U.S.A. » 8.

Beaucoup d'objections à la geste modernisatrice des Trente Glorieuses ne sont sans doute pas des « exceptions qui confirment la règle » et elles ont été marginalisées 9. Je n'ai guère la place pour développer...

Conclusion du I

Un nouveau « contrat social » : la Sécurité sociale et les comités d'entreprise ; progrès du niveau de vie, consommation et publicité ; avant-gardes culturelles ; industries culturelles naissantes

7 Cité par Régis Boulat p. 90 du livre collectif critique *Une autre histoire des Trente Glorieuses* (La Découverte, 2013, 309 p., ouvrage réédité au format de poche en 2015, 309 p.).

8 Robert Buron, *Dynamisme des États-Unis. Recueil d'articles parus dans la presse. 1950-1957*, Société auxiliaire pour la diffusion des éditions de productivité (*sic*), s.d., 95 p.

9 Bibliographie essentielle : le livre collectif critique *Une autre histoire des Trente Glorieuses*, La Découverte, 2013, 309 p. ; C.-F.Mathis & J.-F.Mouhot dir., *Une protection de l'environnement à la française ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, 345 p.

II. Force et faiblesses dans le monde de la Guerre froide

Puissance vaincue en 1940, pays occupé, nation signataire de la capitulation allemande de 1945, pays appauvri et affaibli à la Libération, comme nous l'avons vu, « la France est **une non-puissance** » encore en 1947 (10). Mais **cela est-il bien exact ? Cela ne change-t-il pas rapidement à la fin des années 40 et au début des années 50 ?** On peut logiquement se demander si cette France n'est quand même pas une grande puissance, eu égard au contexte international : elle participe à la **conférence de Bretton Woods**, à la mise en scène des **capitulations allemande et japonaise**, au **début de l'ONU**, où le français égale l'anglais, et à son Conseil de Sécurité avec un **siège permanent**, donc un **droit de veto**, à **l'occupation de l'Allemagne et de l'Autriche**, elle **se réinstalle en Indochine**. De Gaulle et Bidault se rendent en URSS en novembre-décembre 1944 et signent un **traité d'alliance franco-soviétique** (10 décembre 1944), valable pour vingt ans, dans la tradition de 1892 et de 1935. À l'instigation de Churchill, la France devient en juin 1945 l'une des quatre puissances occupantes de l'Allemagne et de l'Autriche. La zone d'occupation française en Allemagne (ZOF) comprend la Sarre, le Palatinat, une partie de la Rhénanie méridionale et l'essentiel du pays de Bade et du Wurtemberg. C'est la plus petite des zones d'occupation et la moins peuplée, mais les commandants en chef, de Jean de Lattre de Tassigny puis Pierre Kœnig (1898-1970), s'emploient à donner à la domination française un faste tout particulier.

De Gaulle surtout veut la « grandeur internationale », « rentrer dans le rang », mais c'est « la grandeur sans moyens » (J.-P.Rioux) et comme écrit de Gaulle dans les *Mémoires de guerre* « Ce n'est pas tout de reprendre son rang. Encore faut-il être capable de le tenir. » Comme on sait, malgré la « grande et bonne alliance » signée en 1944, **Staline n'envisage pas d'inviter de Gaulle à Yalta ou à Postdam**, et il en est de même de Roosevelt et Truman. Certes, comme après la Première Guerre mondiale c'est à Paris que se tient la **Conférence de la paix** qui réunit tous les pays ayant pris part à la guerre contre l'Allemagne et ses alliés européens (juillet-octobre 1946) (11), mais la nation française n'est **pas vraiment le quatrième Grand** de la fin des années 40. De Gaulle feint de s'interroger : « Vers la France libérée tous les États portaient leurs regards. Cette nation [...] dans quel état reparaisait-elle, quelle route allait-elle prendre, à quel rang la reverrait-on ? » En réalité, dans les dix années qui suivent la Libération, on constate **cette aporie de toute la IVe République, voire de la Ve République, la France est une puissance moyenne qui revendique un rôle mondial.**

10 S.Berstein & P.Milza dir., *L'année 1947*, issu d'un colloque de 1997, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., p. 261.

11 Elle est évoquée par deux timbres-poste.

La politique étrangère des gouvernements provisoires, celle de De Gaulle bien sûr, mais aussi celle de Bidault, qui garde la responsabilité de la politique étrangère pendant deux ans et demi, est un **combat pour le « rang », mot gaullien, une lutte appuyée sur la poursuite du rapprochement avec la Grande-Bretagne, travailliste de surcroît. Car la situation initiale, léguée par l'histoire depuis un siècle, c'est l'hostilité à l'Allemagne, un véritable « syndrome allemand » et la crainte de son relèvement.**

Cette politique est poursuivie, avec de pauvres moyens toujours, par les premiers gouvernements de la Quatrième République proprement dite, qui n'entrent pas en Guerre froide brusquement, tant s'en faut. Au contraire lente est cette entrée et Alfred Grosser conclut sa contribution à *L'année 1947* par « Comment expliquer la lenteur de ce processus ? » 12 ! C'est avec le plan Marshall que la France s'aperçoit qu'elle ne peut plus servir de pont entre l'Ouest et l'Est 13. Elle subit les pressions anglo-saxonnes et le premier amarrage diplomatique et militaire à l'Ouest va être le traité (ou pacte) de Bruxelles (1948). France et Grande-Bretagne signent d'abord le traité de Dunkerque (et non de Calais, quand même !) le 4 mars 1947 : il prévoit des mécanismes de consultation mutuelle, dans le contexte du début, vague, de la Guerre froide. Pendant toutes les années 50 d'ailleurs, l'opinion publique française sera toujours attachée à la Grande-Bretagne. En témoignent la mise en berne des drapeaux français pour quinze jours, à la mort du roi George VI, le suivi du couronnement de la reine Elizabeth II, sa visite officielle en France, celle d'Auriol à Londres, le choc de l'affaire Dominici, la grande attention, médiatique et populaire, portée à l'idylle entre Margaret, la sœur de la reine, et le « séduisant capitaine Peter Townsend » (1914-1995), hélas divorcé, et à ses suites. À l'initiative d'Ernest Bevin, secrétaire au Foreign Office, et à la suite du Coup de Prague (20 février 1948), des négociations sont entamées avec la France et les trois pays du Benelux (entré en vigueur le premier janvier 1948) pour étendre le nombre de bénéficiaires, les garanties et les mécanismes. Elles aboutissent au Pacte (ou traité) de Bruxelles (17 mars 1948). La France est contrainte parallèlement d'abandonner l'idée d'affaiblissement de l'Allemagne. En compensation, elle obtient le rattachement économique de la Sarre à la France (approuvé par référendum) en novembre 1947. Décidément l'Allemagne est le « problème central de l'univers », comme dit de Gaulle, l'« astre noir au milieu de l'Europe », comme dit plus modestement (?) Georges Bidault. La France est contrainte d'accepter l'idée de relèvement de l'Allemagne, après le blocus de Berlin, qui commence en juin 1948.

12 Alfred Grosser, « L'entrée de la France en guerre froide », dans Serge Berstein & Pierre Milza dir., *L'année 1947*, Presses de Sciences Po, 2000, 531 p., pp. 167-188.

13 F.Bozo, *La Politique étrangère de la France depuis 1945*, Champs, coll. « Histoire », 2012, 310 p., p. 24.

À ce moment **la guerre d'Indochine** a débuté et, sans le savoir, l'histoire marche vers *La fin des colonies françaises*, pour reprendre le titre d'un excellent livre de Bernard Droz, qui, entre autres qualités, comporte une filmographie (les autres titres de livres d'histoire sur la décolonisation sont légion, on s'en doute) **14**. Le terme de **décolonisation**, utilisé à l'instant, a une longue histoire. Il est en effet attesté en France dès 1836, dans un manifeste [d'Henri (Boyer-)Fonfrède (1788-1841)] « intitulé *Décolonisation d'Alger*, lequel recommandait l'évacuation de l'Algérie. Le mot figure ensuite avec ses dérivés (décolonisateur, décolonisés) dans un dictionnaire des néologismes : *L'Enrichissement de la langue française [Dictionnaire de mots nouveaux]* (1845) dû à [Jean-Baptiste] Richard de Radonvilliers. Il semble avoir été d'usage chez les seuls adversaires de la colonisation, les « anticolonistes » comme on disait alors, et avoir disparu avec eux pendant toute la période d'expansion coloniale. Le mot décolonisation fut repris après la Révolution soviétique, en 1927, par le leader communiste indien Manabendra Nath Roy [1887-1954] [...] ». **15** Toutefois, il ne sera couramment employé en français qu'à partir de 1952. Nous avons déjà laissé entendre qu'Auriol utilisera toujours ses (maigres) prérogatives en matière de politique étrangère.

La guerre d'Indochine, déjà, mobilise une bonne partie de l'armée française, dont elle désorganise les grandes unités (les divisions). Cela provoque une « mise entre parenthèses de l'effort atlantique de la France », ce que les États-Unis, conscients de la gravité de la situation de la Guerre froide en Asie, encouragent, le summum étant atteint avec le secrétaire d'État John Foster Dulles pour qui une victoire française en Indochine permettrait une indépendance solide des « états associés » et le rapatriement des unités françaises sur le théâtre européen. **C'est la raison pour laquelle les États-Unis financent autant la guerre française d'Indochine.** Mais dans le même temps la France se soucie grandement du péril soviétique et du réarmement allemand, la supériorité de la République fédérale d'Allemagne (RFA) sur la France étant prévue pour 1955 ou 1956 sur terre et 1958 dans les airs : elle **cherche à conserver au moins les apparences d'une armée française « de couverture » en Centre-Europe** et limite les envois de renforts en Indochine. Pour cela il faut recruter pour l'armée « métropolitaine » de jeunes hommes à qui de petites brochures font miroiter la possibilité de devenir rapidement sous-officier puis officier. Elles cherchent à recruter des cadres un peu instruits : la détention du certificat d'études fait tripler la prime d'engagement dès 1950, celle d'une « spécialité » augmente la solde de manière non négligeable. La Zone d'occupation française en Allemagne augmente, et en marks !, la

¹⁴ Bernard Droz, *La fin des colonies françaises*, Gallimard, coll. « Découvertes », 2009, 160 p.

¹⁵ Charles-Robert Ageron, p. 331 de J.-Fr. Sirinelli dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1 068 p., réédition, 2003, coll. « Quadrige », 1 254 p.

solde d'un adjudant-chef d'un tiers et, bien entendu, aller en Indochine triple ou quadruple la solde. Autre conséquence : l'aviation française, pensée dans le cadre de l'OTAN, est inadaptée à la guerre d'Indochine car elle manque de bombardiers, ce que déplore Auriol dans son *Journal* et cette carence en appareils lourds va empêcher de sauver Diên Biên Phu. Mais il faut bien mesurer ce dont on parle : sans accorder aux officiers généraux, qui disposent pourtant sous la IVe République d'un statut « consulaire » officieux, tout ce qu'ils réclament, **les gouvernements français prélèvent avec une remarquable continuité des personnels (militaires de carrière exclusivement) et des unités (par exemple 12 bataillons sortis de diverses divisions en juillet 1953) au profit de la guerre d'Indochine. Les résultats sont qu'aucune division française d'Europe (métropole ou zone d'occupation française en Allemagne, la ZOF) n'est à son complet, que les gouvernements français jonglent avec les délais quand ils s'adressent à leurs alliés : la France aura tant de divisions à opposer à la déferlante russe trente jours après la mobilisation, elle pourra disposer de tant de milliers d'hommes quinze jours après l'attaque nucléaire soviétique, etc. ! Et la France de déployer des trésors de rhétorique devant les réclamations des États-Unis, qui financent largement ces grandes unités !** En plus il y a un fort contraste entre l'indigence des divisions françaises « de type OTAN » et la proportion de cadres français dans les états-majors de l'OTAN, notamment au SHAPE (*Supreme Headquarters Allied Powers in Europe*, Grand quartier général des forces alliées en Europe) qui s'installe en février 1951 à Rocquencourt, à l'ouest de Paris, en bordure bientôt du prolongement de l' « autostrade de l'ouest » (actuelle A 13). Il est placé sous les ordres du général Eisenhower, tandis que le général Juin reçoit le commandement du secteur Centre-Europe (CINCEUR, sous la dépendance du SACEUR 16), dont le quartier général est à Fontainebleau, tout en continuant à présider le Comité (français) des chefs d'État-major, jusqu'en mars 1954, et à exercer les fonctions d'Inspecteur général des forces armées françaises.

Le *New Look* adopté par l'administration Eisenhower en 1953-1954 aggrave les choses pour la France. La nouvelle doctrine américaine repose sur des **représailles massives** (*massive retaliation*), nucléaires, une riposte immédiate (*instant retaliation*), atomique, et l'idée qu'il n'y a pas de sanctuaire (*no sheltering*). **À toute attaque les États-Unis ont désormais l'intention de répondre immédiatement par l'arme nucléaire. C'est la doctrine de John Foster Dulles** (1888-1959), secrétaire d'État de 1953 à 1959, père du « consensus internationaliste » (François David 17) qui

16 Commandant suprême des Forces alliées en Europe, près de Mons. Le premier a été Eisenhower. Alphonse Juin (1888-1967) restera CINCEUR jusqu'en 1957, date à laquelle il est remplacé par le général allemand Hans Speidel (1897-1984). Le Centre-Europe se subdivise en AFCENT (Allied Forces Center), LANDCENT (pour les forces terrestres), AIRCENT (forces aériennes) et NAVCENT (forces navales).

17 *John Foster Dulles et la France*, Mémoire de DEA, Paris IV, 1997, 221 p. ; *John Foster Dulles, secrétaire d'État, et la France (1953-1959). Les relations franco-américaines entre idéalisme politique et réalités militaires*,

regroupe *de facto* républicains et démocrates depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les Européens sont chargés de donner bien davantage de mobilité à leurs unités terrestres conventionnelles et de développer leurs transports aériens, ce qui coûte, bien sûr. De toutes manières au même moment **éclate la guerre d'Algérie et le gouvernement Mendès France envoie d'emblée grandes et petites unités d'Europe en Algérie, ce qui provoque les protestations américaines : l'OTAN a un droit de regard sur le déploiement des forces alliées et le matériel des divisions OTAN a été payé par les États-Unis ! Les alliés de la France ne considèrent nullement l'Algérie comme relevant de l'OTAN et pas davantage les nationalistes algériens comme des séides de l'URSS !**

Dans tous les plans militaires français de la deuxième moitié des années 50, l'OTAN n'hérite que de la « portion congrue ». Les économies drastiques du milieu des années 50 signifient que la France n'a pas de bombardiers capables d'emporter des bombes atomiques, qu'elle n'a pas de porte-avions moderne, qu'elle ne fait que lancer l'étude d'un véhicule de l'avant blindé (VAB) et qu'elle n'a de surveillance radar sérieuse que sur sa frontière du nord-est. Enfin, les « décideurs » français, civils et militaires, sont tentés de considérer que l'arme nucléaire, dont la fabrication est lancée par la IV^e République, coûte finalement moins cher qu'une armée conventionnelle dans les normes OTAN, ce qui est très séduisant pour le budget de la nation, le ministère des Finances étant, lui, tenté de considérer le budget de la Défense comme une « variable d'ajustement ». Mais une guerre éventuelle serait-elle nécessairement atomique, donc impossible ? Le fameux « équilibre de la terreur » écarte-t-il les spectres d'un conflit conventionnel, de la subversion en métropole (un super-1947) et de la « dissidence » outre-mer ? Nous allons donc envisager non seulement des questions existentielles (la France est-elle encore une grande puissance ?) mais aussi des interrogations hétérogènes, sur l'intégration aux structures du bloc occidental, sur le « parapluie américain » et, bien sûr, sur l'Allemagne, d'où le choc du fameux plan Schuman et l'importance de la CECA. L'opération de Suez, la confrontation de la France à la construction de l'Europe et aux guerres coloniales sont des moments forts et on vérifie, liens éventuels entre le « dedans » et le « dehors », que grands sont les rôles des démocrates-chrétiens, du Conseil de l'Europe, de l'échec de la CED et du traité de Rome, ou plutôt des traités de Rome. Insistons sur les débuts de l'unification européenne, qui vont à moyen terme amplifier la croissance, une cascade de choix successifs pour la France, avec la victoire d'une Europe économique sur une véritable *construction* européenne : pour l'essentiel, la France entre au Conseil de l'Europe, lance le plan Schuman qui va conduire à la CECA et aux premières vraies négociations.

Quelle armée pour cette puissance moyenne ? À la fin de la guerre, les effectifs de l'armée française se montent à 1 350 000 hommes. Les soldats sont de provenance fort diverse : Forces françaises libres (FFL), armée d'Afrique, Forces françaises intérieures (FFI) et volontaires d'août 1944, mobilisés de la classe 1943. Les mesures d'amalgame ont surtout consisté en un brassage empirique, sans déboucher sur l'organisation d'une armée nouvelle. Elles n'ont pas réussi à éviter de nombreuses frictions, les officiers de carrière étant souvent accusés de n'avoir « rien compris, rien appris, rien oublié », y compris, parfois, l'antisémitisme. Ce retour aux « traditions » est accéléré par le « dégraissage » des effectifs qui suit le 8 Mai. La durée du service militaire, les effectifs et surtout les armements conventionnels subissent pour des raisons budgétaires, dès la période du Gouvernement provisoire, une diminution drastique qui fait **qu'en 1953 seulement cinq divisions de l'armée française, dites « de type OTAN », sont à un niveau correct de personnels, de véhicules, d'armes et de munitions.** L'État français des années 50 honore son armée par le bien connu défilé du 14 juillet, mais aussi en patronnant le spectacle annuel et grandiose des « Nuits de l'Armée » organisées par *Paris Match*, les médias le font pendant la guerre d'Algérie par de nombreux reportages, aidés par les services de l'armée. **La France se lance dans un programme d'armement terrestre dont le but est la production et l'indépendance nationales et elle y réussit plus ou moins bien :** **EBR** (Engin blindé de reconnaissance) de 12,5 tonnes, fabriqué par Panhard à partir de 1951, très rapide, astucieux et résistant aux mines, char moyen de 16,5 tonnes **AMX 13**, qui sort en 1955, rapide mais peu blindé, ce qui rend nécessaire **l'achat de chars lourds américains Patton 18**, qui remplacent et complètent à partir de 1953 les 60 chars lourds français ARL 44, très peu fiables. Il faut ajouter le petit véhicule tout-terrain Delahaye, destiné à remplacer les jeeps américaines, mais coûteux et fragile, ce qui force à la **fabrication sous licence de la jeep américaine par Hotchkiss**, une AML (automitrailleuse légère) Panhard seulement en 1959, pour remplacer les véhicules américains et britanniques, **le fusil MAS de 1949 et le pistolet-mitrailleur MAT de 1949**, etc. Toutefois l'armée de l'air est mieux équipée que l'armée de terre ou la Marine et de Gaulle crée le Commissariat à l'Énergie atomique (CEA, 31 octobre 1945, Raoul Dautry et Frédéric Joliot-Curie), placé directement sous le contrôle du chef du gouvernement et responsable dans les domaines de la science et de l'industrie mais aussi dans celui de la Défense nationale : **il s'agit de doter la France de l'arme nucléaire pour posséder un système de défense autonome, qui permettra à la France de « rayonner ».** **La France n'a donc pas attendu**

18 Cf. S.Dauchelle, « La place des États-Unis dans la reconstruction d'une industrie française d'armement sous la Quatrième République (1945-1958) », dans D.Barjot & C.Réveillard dir., *L'Américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle. Mythe et réalité*, Colloque Paris IV 2001, PUPS, 2002, 274 p., pp. 155-169.

1958 pour s'intéresser à l'arme atomique 19. C'est la IVe République qui met en marche l'armement nucléaire français, dont l'outil indispensable est le CEA, créé par le général de Gaulle en 1945. Les débuts du CEA sont timides et exclusivement orientés vers la production civile dont les objectifs pacifiques sont d'ailleurs affirmés par la France. Les crédits en sont votés annuellement. La première tâche du CEA est la mise au point d'une « pile » nucléaire française. C'est une pile à eau lourde, qui entre en service le 15 décembre 1948. Par principe et par opposition idéologique, le CEA donne la priorité absolue au programme civil, puis évolue à partir du moment où Pierre Guillaumat (1909-1991), comme administrateur général, et Francis Perrin (1901-1992), comme haut-commissaire, sont aux commandes **20**. Enfin, la France met en chantier, avec un gros retard, **les six sous-marins de la « classe Narval »** qui n'entrent en service qu'à partir de 1957 **21**.

L'armée française, tout entière occupée à la reconstruction de son potentiel ou au conflit d'Indochine, s'intéresse peu aux incidences sur sa doctrine, en tant que telle, de l'apparition de l'armement nucléaire. Quelques grandes personnalités font exception, parmi lesquelles l'amiral Raoul Castex (1878-1968) et le général Jean de Lattre de Tassigny (1889-1952), mais des officiers de tous grades participent à la réflexion. Le colonel Charles Ailleret (1907-1968) évoque dans des conférences à l'École de guerre, en décembre 1950, le caractère remarquable de l'arme atomique, qu'il présente comme la clef de voûte de toute stratégie militaire future. Du coup, le général Clément Blanc (1897-1982), alors chef d'état-major des armées, décide de créer au sein de l'état-major une « sous-direction des armes spéciales » confiée à Ailleret en novembre 1951. Il s'agit d'un organisme d'études et de coordination chargé de préparer une défense des troupes contre les armes atomiques, biologiques et chimiques. En mars 1952, le colonel Ailleret, dans son rapport au chef d'état-major général de l'armée de terre, conclut à la nécessité de doter au plus vite la France d'armes nucléaires stratégiques. Il estime que la France pourrait entreprendre un programme d'armements nucléaires, dont le rapport coût-efficacité serait remarquable. Les états-majors restent sceptiques. Peu à peu l'information passe dans les milieux militaires grâce à des articles d'Ailleret dans la *Revue de Défense nationale*. Il avance des arguments choc : l'arme atomique est une arme à bon marché ; c'est l'atout majeur d'une lutte à mort, « *l'ultima ratio* des peuples » ; enfin, mettant en cause

19 Je suis ici étroitement J.Doise & M.Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire. 1871-1969*, Imprimerie nationale, 1987, 566 p., pp. 595 & suiv. et M.Vaïsse, « Le choix atomique de la France (1945-1958) », dans M.Vaïsse dir., *La France et l'atome. Études d'histoire nucléaire*, Bruxelles, Bruylant, 1994, 324 p., pp. 41-58.

20 Étude exhaustive dans Georges Lamiral, *Chronique de trente années d'équipement nucléaire à Électricité de France*, Association pour l'histoire de l'électricité en France, 1988, 434 p., chapitres 1 et 2.

21 Les premiers sont inspirés de certains sous-marins allemands de la Seconde Guerre mondiale. Tous sont des sous-marins d'attaque à propulsion classique.

l'immobilisme des doctrines en regard des progrès des armements, il en appelle à une adaptation sans réticences au nucléaire. À noter que l'expression d' « armes de destruction massive » est déjà usitée à l'époque ²².

Il faut aussi attendre 1954 pour que l'affaire soit prise au sérieux par les milieux politiques. Mais la première inflexion date toutefois de 1952 quand le très jeune secrétaire d'État dans le gouvernement Pinay, Félix Gaillard ²³, fait voter un plan quinquennal, qui prévoit la construction de réacteurs à plutonium. Cependant, aucune décision n'est alors prise quant à une éventuelle bombe atomique et il n'existe pas de plan de construction d'un armement nucléaire. Les préparatifs et les décisions qui ont permis l'explosion de la première bombe atomique française datent des années 1954 à 1958, malgré les difficultés, le flou des doctrines d'emploi et l'hostilité ambiante. **Toutes sortes d'obstacles s'opposent au lancement de l'effort atomique français :** d'abord, la croyance résignée que la production de l'arme atomique dépasse les capacités du pays, ensuite la conviction ancrée chez les militaires que la mise au point de l'arme nucléaire implique une réduction de l'effort de pacification en Algérie et du travail d'armement conventionnel de l'armée de terre, enfin la mise au point du traité de CED, qui subordonne toute initiative française à l'accord de ses partenaires. À partir de 1954 la question se pose de savoir si la France va disposer de son propre armement nucléaire. L'idée est dans l'air puisque René Pleven, ministre de la Défense nationale dans le cabinet Laniel, et le général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 7 avril 1954, se prononcent **pour un armement nucléaire national**. La bataille de Diên Biên Phu et l'éventualité d'un appui nucléaire américain aux forces françaises encerclées posent à chaud la question de l'instrument d'une politique extérieure indépendante de la France. D'un autre côté, le vote du projet de CED aurait signifié la fin de tout espoir de création d'une force nucléaire nationale car dans le cadre d'une défense européenne, étroitement liée à la protection nucléaire américaine, la possession d'un armement nucléaire indépendant aurait été impossible. **En outre, le réarmement de l'Allemagne et son entrée dans l'OTAN posent à la France une question redoutable : comment se garantir contre l'éventuelle renaissance du militarisme allemand, sinon en se dotant des armes nucléaires interdites à l'Allemagne ?** En octobre 1954, le gouvernement de Pierre Mendès France crée un « comité des explosifs nucléaires ».

Au cours d'une réunion, le 26 décembre 1954, **Pierre Mendès France** se déclare conscient de l'avantage sur le plan international que possèdent les puissances dotées de l'arme atomique sur les autres, et de l'avantage particulier de la France sur l'Allemagne, du fait de la renonciation de celle-ci à l'arme atomique. Il est favorable à

²² Remarque, attentive aux textes, de F.David, dans sa thèse citée, tome II, p. 808.

²³ Voir sa biographie plus haut.

l'idée de lancer un programme d'études et de préparation d'un prototype d'arme nucléaire et d'un sous-marin atomique. Mais, peu après, son cabinet est renversé et les hésitations continuent : les militaires sont divisés, ne pourrait-on pas établir une organisation européenne de l'énergie atomique ? Edgar Faure est personnellement hostile à une bombe française par inclination pour le désarmement, mais Gaston Palewski (1901-1984), ministre délégué à la Recherche scientifique, multiplie les mesures favorables à l'armement nucléaire **24**. Il obtient une augmentation sensible des crédits du plan quinquennal et il autorise le transfert au CEA de crédits pour construire un réacteur thermonucléaire, puis pour un sous-marin à propulsion nucléaire.

L'année 1956 marque un nouveau bond en avant, à l'occasion de la construction européenne et de la crise de Suez. Le gouvernement de Guy Mollet lance les études des charges explosives expérimentales, du prototype de bombardier stratégique et du passage de l'atomique au thermonucléaire. Toutefois, le président du Conseil, Guy Mollet, s'engage à ne pas procéder avant janvier 1961 à l'explosion d'une bombe atomique.

Mais l'affaire de Suez joue un rôle accélérateur. À la suite de l'intervention franco-britannique, l'Union soviétique menace la France et la Grande-Bretagne d'employer ses armes nucléaires. Londres et Paris sollicitent alors l'appui diplomatique et militaire de Washington, qui rejette la demande franco-britannique. Ainsi la garantie américaine à l'égard des membres de l'OTAN est-elle défailante : la France et la Grande-Bretagne, qui doivent lâcher prise, font l'expérience de leur impuissance et de la dépendance de leur politique extérieure à l'égard de celle des États-Unis ! Du coup, **la crise de Suez pousse la France à créer sa propre force nucléaire. Dès le 30 novembre 1956, un accord intervient entre le CEA, les ministères des Armées, des Finances et de l'Économie, pour accélérer le programme nucléaire français, qui prévoit la construction de centrales nucléaires, d'une usine de séparation isotopique, la réalisation d'engins explosifs atomiques et l'achèvement du programme de Marcoule.** Responsable de ce projet, Ailleret en estime le coût à 100 milliards de francs. Le 5 décembre 1956, un comité des applications militaires de l'énergie atomique, présidé par le général Paul Ély (1897-1975), assisté du haut-commissaire Francis Perrin, est mis en place **25**. En décembre 1956 également, une directive prescrit à l'armée de l'air de se préparer à apporter la contribution essentielle à une frappe nucléaire et on commence à parler du projet d'avion porteur d'armes atomiques. Dès janvier 1957, les préparatifs de

24 Autobiographie : Gaston Palewski, *Mémoires d'action, 1924-1974*, Plon, 1988, 320 p.

25 M.Faivre, *Le général Paul Ély et la politique de défense (1956-1961). L'Algérie, l'OTAN, la bombe*, Institut de stratégie comparée et Economica, 1998, 147 p.

l'expérimentation démarrent. Le CEA a la charge de construire les premiers engins expérimentaux, un autre organisme, le Comité des Armements stratégiques (CAS), celle de l'organisation et de l'exécution des explosions. **Choisi en mai 1957, le site de Reggane au Sahara s'avère le meilleur sur un triple plan militaire, scientifique et financier. La date de la première explosion est fixée au premier trimestre 1960 par le gouvernement de Félix Gaillard, le 11 avril 1958.** Dans le même temps, de nouveaux bouleversements interviennent dans le domaine militaire. L'arme thermonucléaire est mise au point par les Américains en 1952 et par les Soviétiques en 1953. La capacité de destruction de la bombe H est sans comparaison avec celle de la bombe A : des kilotonnes, on passe aux mégatonnes. **Surtout en 1957, le lancement réussi par les Soviétiques d'une fusée intercontinentale crée le *missile gap*. La crédibilité du parapluie atomique américain paraît entamée. Il faut donc que la France adopte une stratégie de représailles et se dote d'armements atomiques, d'engins sol-sol et air-sol et d'une aviation de bombardement afin de pouvoir disposer d'une « force de frappe ».** Le colonel Pierre Gallois (1911-2010) approfondit la notion de pouvoir de représailles nucléaires, susceptible de décourager le recours à l'agression atomique : l'armement nucléaire constitue un facteur égalisateur dans les rapports de force entre puissances inégales.

Lorsque le général de Gaulle revient au pouvoir en 1958, la bombe française est en cours d'élaboration, et la date de la première expérience fixée. Toutefois, avec de Gaulle, l'armement atomique français trouve sa justification en politique extérieure : c'est l'indépendance nationale.

Une mystique impériale, coloniale, continue à être exaltée tout au long des années 50, tournant le dos aux réalités, malgré la participation à la victoire militaire des colonies et en dépit de la conférence de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944). Cette dernière n'a, en réalité, guère été novatrice par rapport à la « colonisation de Papa », la position du CFLN puis du GPRF n'a pas été modifiée par le programme du CNR, très rapide et vague sur colonisation. D'autre part, le 1er décembre 1944 les tirailleurs sénégalais, révoltés contre les injustices dont ils sont l'objet, du camp de Thiaroye, près de Dakar, sont massacrés 26 ; en divers points d'Algérie se produit le 8

26 Cf. M.Mourre, *Thiaroye 1944 : histoire et mémoire d'un massacre colonial*, Presses universitaires de Rennes, 2017, 239 p., Julien Fargettas, « La révolte des tirailleurs sénégalais de Tiaroye (1944). Entre reconstructions mémorielles et histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2006, pp. 117-130, Emmanuel Blanchard, sur les causes, « Quand des soldats coloniaux se révoltaient (1944) », dans Collectif, *Mémoire des luttes de l'immigration en France*, GISTI, 2014, 215 p., pp. 50-54. Sur les aspects militaires et coloniaux du « retrait » de 1944 : Claire Miot, « Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944 : hérésie stratégique, bricolage politique ou conservatisme colonial », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2015, pp. 77-89. Pour prendre du recul : P.Bouvier, *La Longue Marche des tirailleurs sénégalais. De la Grande Guerre aux indépendances*, Belin, 2018, 262 p.

mai 1945 une révolte, suivie d'une répression impitoyable et aveugle, et la France se réinstalle avec difficulté en Indochine. **La Deuxième Guerre mondiale a accéléré le mouvement général d'hostilité à la colonisation traditionnelle** : affaiblissement des métropoles, démonstration de force du Japon, rôle majeur des États-Unis... **Les débuts de la Quatrième République française marquent l'apogée du sentiment colonial dans l'opinion, ce que montrent bien deux sondages** : en septembre 1945, 63 % des Français croient que l'Indochine est et restera française (l'avis contraire est à 12 % !) ; en avril 1946, le même pourcentage désire donner à tous les colonisés la citoyenneté française (contre : 22 %). Ils mettent en lumière la vogue de l'assimilation, l'idée de « bradage », comme on va bientôt dire, n'est pas du tout envisagée, au contraire est dans l'air l'idée de fonder, en l'intégrant dans les institutions à définir, **une « Union française », remplaçant le vieil empire colonial, qui d'ailleurs n'avait jamais été défini juridiquement.**

La fin des années 40 voit contraster de nouvelles formules politiques et une situation en fait sans grands changements. Le premier projet de constitution est d'esprit assimilationniste, il n'a pas de titre spécial sur **les « territoires d'outre-mer », nouveau nom des colonies françaises.** Le travail forcé **27** est supprimé, ses vestiges sont dénoncés par le jeune René Vautier (1928-2015) dans son film *Afrique 50*, censuré et valant à son auteur une peine d'un an de prison militaire. **La loi de départementalisation des « quatre vieilles » colonies de La Martinique, (261 000 habitants) de la Guadeloupe (278 000 habitants), de la Guyane et de la Réunion (241 000 habitants) est votée (19 mars 1946) puis confirmée par la constitution, au nom du principe que le fait national n'exige pas la continuité territoriale ni l'uniformité ethnique** **28.** À la deuxième Constituante les députés des colonies sont beaucoup plus indépendantistes, et une sorte de charte de l'Union française est intégrée dans le texte, en prévoyant un fonctionnement compliqué et une sorte de citoyenneté de l'Union française (titre VIII).

Une formule idéale ? En réalité **grande ambiguïté, cadre vide, malgré les efforts du président de la République, Vincent Auriol, et opérations militaires presque sans interruption jusqu'en 1962** : l'impulsion ou l'initiative appartiennent en fait à la France dans les domaines politique et administratif, la citoyenneté ne sera jamais définie et d'ailleurs les métropolitains prennent l'habitude de dire, à tort, « la France *et* l'Union française », comme ils disaient autrefois « la France *et* son Empire ». La volonté de modernisme économique s'exerce aussi vis-à-vis des colonies : un dixième du plan

27 De très bonnes pages dans les livres d'Olivier Le Cour Grandmaison, notamment *La République impériale. Politique et racisme d'État*, Fayard, 2009, 401 p., et *L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Fayard, 2014, 361 p.

28 Les vieilles colonies ne sont nullement négligées, chose rare, dans É. Alary, G. Gauvin & B. Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien. 1939-1949*, Perrin, 2006, 605 p., réédition, 2009, coll. « Tempus », 605 p. Pour La Réunion un ouvrage fondamental : Yvan Combeau, *La vie politique à La Réunion. 1942-1963*, SEDES, 2001, 204 p.

Marshall leur est consacré, le **Fonds d'Investissement et de Développement économique et social (FIDES)** est créé en 1946. Les planistes et les productivistes, fort nombreux en métropole dans les années 50, ainsi que plusieurs directions du ministère de la France d'Outre-Mer et l'Office du Niger, entendent intensifier par la mécanisation et l'engrais chimique la production agricole coloniale, pour réduire le déficit commercial de la métropole, cela concerne l'arachide du Sénégal comme le cacao de Côte-d'Ivoire ; une **véritable frénésie** s'empare des planteurs de Madagascar, l'Outre-Mer permet d'expérimenter des tracteurs français. Mais des voix s'élèvent pour critiquer les dégâts provoqués par les labours trop profonds et souligner le progrès de l'érosion, celles de naturalistes et de Léopold Sédar Senghor, celle du géographe **Pierre Gourou** (1900-1999) **29**, spécialiste du monde tropical dès l'avant-guerre, qui publie en 1947, l'année de son entrée au Collège de France, dans la chaire d'étude du monde tropical, aux Presses universitaires de France *Les Pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*, un maître-livre qu'il va quatre fois rééditer. Gourou, ce sont une **géographie tropicale élargie petit à petit à la géographie humaine**, l'importance primordiale du paysage, de la densité, mais une vision assez négative de la ville. Pierre Gourou avait été influencé par les *Annales* première manière et il a maintenant une influence indirecte sur la « nouvelle histoire ». À noter qu'il n'aime pas l'expression de « sous-développement »...

Trois cas concrets sont particulièrement importants. D'abord celui de l'Algérie, où les Britanniques et les Américains ont débarqué en 1942, ce qui a relancé le nationalisme. Ferhat Abbas a publié *Le Manifeste du Peuple algérien* (1943), dans lequel il prône un fédéralisme (un État algérien autonome, reconnu et protégé par la France) ; **une radicalisation générale se produit à la fin de la guerre, provoquant les brusques et imprévus troubles du 8 mai 1945 à Alger et surtout Sétif**. Au « Levant », **la France doit renoncer à toute présence militaire en Syrie et au Liban et honorer, de mauvais gré, sa promesse d'indépendance formulée en 1936**. La France y est déconsidérée : la promesse de 1936 n'est pas tenue, en 1941 la guerre mondiale y a été franco-française, la suprématie britannique s'exerce nettement au Moyen-Orient. La France n'a plus les moyens d'une politique de force et la Grande-Bretagne conforte Syrie et Liban dans l'espérance d'une proche indépendance totale, ce qui après tout n'est que conforme à la parole de la nation française, mais pas du tout aux espérances de De Gaulle. Celui-ci, après avoir tenté de résister, accorde l'indépendance le 22 décembre 1943, mais les troupes françaises sont maintenues. La tension s'accroît en 1945 à cause du nationalisme arabe, international : **Syrie et Liban participent à la fondation de la Ligue arabe (mars 1945) et sont invités (avec l'accord de la France) à la**

29 Collectif, *Un géographe dans son siècle. Actualité de Pierre Gourou*, Karthala-Géotropiques, 2000, 338 p.

conférence de San Francisco (25 avril 1945). Des manifestations anti-françaises ont lieu, des troupes françaises (et britanniques) sont envoyées, de violents affrontements ont lieu en mai 1945, dont le « bombardement de Damas » (avec un avion et deux canons...), de violentes réactions anti-françaises sont enregistrées dans les capitales arabes. Finalement, on aboutit au retrait simultané des troupes européennes en 1946, à la confirmation de l'indépendance, mais sans traité d'amitié ou de coopération : cette première décolonisation d'après la guerre est particulièrement humiliante pour la France !

Pour l'Indochine, les Alliés ont prévu, à Potsdam, l'occupation de l'Indochine en deux zones, chinoise au nord, anglaise au sud. Le Front de l'Indépendance du Viêt-nam (*Viêt-minh*, abréviation de *Viêt-nam Dộc Lập Dong Minh Hô*), dont Hô Chi Minh (1890-1969) est le secrétaire général, prend le pouvoir dès août 1945 et Hô Chi Minh proclame le 2 septembre — alors qu'il ne contrôle que quelques « zones libérées » — l'indépendance d'une République démocratique du Viêt-nam. Plutôt mal que bien, les Français réussissent à se réinstaller : d'une part les Britanniques réarment dès septembre 1945 les troupes françaises de Cochinchine (au sud), d'autre part le général Leclerc débarque à Saïgon avec un corps expéditionnaire, enfin les Chinois (nationalistes) acceptent, de mauvaise grâce, d'être relevés au nord par les Français en février 1946.

III. Guerre froide et guerres chaudes

Évidemment, impossible de « tout dire » ici ! Qu'est-ce qui est le plus significatif **pour notre propos** ?

- la France en Guerre froide
- la France dans l'OTAN
- l'échec de la CED
- la création et le fonctionnement de l'Union française
- la guerre d'Indochine, guerre « chaude » dans le contexte de la Guerre froide
- la décolonisation du Maroc et de la Tunisie
- la guerre d'Algérie de la IV^e République, moins longue que celle de la Ve (cf. mes conférences)
- la France dans les débuts de l'unification européenne
- l'anticolonialisme. **Je détaille seulement ce dernier point.**

L'anticolonialisme est en France de plusieurs types. L'anticolonialisme révolutionnaire est celui des trotskistes et des anarchistes, dès la répression de mai 1945, celui d'**Aimé Césaire**. C'est en 1939 que ce Martiniquais (né en 1913) avait publié son *Cahier d'un retour au pays natal*; la même année, il inventa le néologisme « négritude ». L'anticolonialisme du PCF n'est pas immédiat, et même il met deux ans environ après l'éviction du pouvoir à être net (1947-1949). Les Églises chrétiennes prennent leurs distances vis-à-vis de la colonisation traditionnelle. Les congrégations missionnaires avaient été invitées par le Vatican à partir de 1919 à rompre avec la tradition coloniale, mais les catholiques conservateurs craignent que les clergés indigènes ne tombent aux mains des mouvements nationalistes et révolutionnaires. La formule d'après 1945 insiste : « christianiser n'est pas occidentaliser ». À partir de 1948, Rome souligne la « soif d'émancipation » des peuples coloniaux, remplace les religieux français en Indochine par des prêtres, voire des évêques, vietnamiens. Les **Églises protestantes** connaissent une évolution identique, et des protestants se prononcent pour l'indépendance dès 1946. En 1950, les autres formes d'anticolonialisme sont encore dans les limbes : c'est la guerre d'Algérie qui leur servira de révélateur. L'anticolonialisme humaniste est de protestation morale, notamment contre la torture, à partir de 1954 pour tout le Maghreb. C'est celui de François Mauriac (1885-1970), prix Nobel depuis 1952, convaincu par le journaliste Robert Barrat (1919-1976) et dénonçant avec virulence en 1954 les manœuvres du colonialisme français au Maroc. Enfin l'anticolonialisme de « repli hexagonal » (Raoul Girardet) est incarné par **Raymond Cartier**, notamment dans *Paris-Match*, dont il est le rédacteur en chef. On peut le résumer ainsi : « N'eut-il pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé et à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso ? ».

Le débat est élargi au début des années 50 par le « complexe hollandais » et le « cartiérisme ». L'auteur de la première formule est Pierre Moussa (1922-2019), haut fonctionnaire au ministère de la France d'outre-mer et auteur de *Les Chances économique de la Communauté franco-africaine* 30. Le raisonnement, développé à partir de 1955 par Raymond Aron et plusieurs économistes libéraux, est le suivant : les Pays-Bas sont prospères depuis qu'ils ont abandonné l'Indonésie, l'éviction de la France de son empire colonial serait une bénédiction ; l'Allemagne n'a pas été affaiblie par la perte de ses colonies en 1919 ; délivrée de ses charges coloniales, la France pourrait consacrer ses ressources au développement de ses provinces, à la modernisation de son industrie, à la rationalisation de son économie. Les réflexions de Raymond Aron sur la décolonisation néerlandaise figurent aussi dans *L'opium des intellectuels*, ouvrage paru en 1957 : « l'Indonésie est indépendante et la Hollande continue de connaître la prospérité ». Ces réflexions se nourrissent aussi de la presse anglo-saxonne ultra-libérale, notamment *The Economist*. On parle longtemps du « complexe hollandais »...

Le cartiérisme va encore plus loin et devient un anticolonialisme de « repli hexagonal » (R.Girardet). Ancien de la Fédération républicaine d'avant-guerre, ancien adversaire musclé du frêle étudiant Mendès France dans les années 20, avec une grande carrière journalistique déjà derrière lui (il est né en 1904), **d'abord zélateur fervent de la colonisation**, Raymond Cartier fait en 1956 une grande enquête de sept semaines en Afrique noire et une **brusque volte-face**, concrétisant tout cela dans *Paris Match*, pour lequel il avait été envoyé permanent à New York puis rédacteur en chef. Le double article argumentant le cartiérisme, paru dans les numéros des 18 août et 1er septembre 1956 de *Paris Match*, a les passages essentiels et parfois populistes suivants (la dénonciation de l'Islam est reprise d'un article de Raymond Aron dans *Le Figaro* du 20 octobre... 1951 (31) :

« Le pont est là. Mais la route manque. La route ne verra jamais le jour, sa construction ayant été abandonnée quand on eut pris conscience de l'énormité de son coût et de sa faible valeur économique. [...] Vous arrivez à Niamey, bourgade de quelques milliers d'âmes, chef-lieu du territoire quasi désertique du Niger : vous avez la fierté d'apprendre qu'il y existe un bloc chirurgical "comme aucune ville de province française n'en possède". Vous arrivez à Douala, capitale du Cameroun, dont l'indépendance chauffe à grand feu : on y achève un hôtel des postes "que Lyon ou Marseille peuvent envier" [...]. À Lomé, capitale du Togo, on vous montre un super-

30 Armand Colin, 1957, 275 p.

31 Raymond Aron, *Les articles de politique internationale dans Le Figaro de 1947 à 1977*, tome I, *La guerre froide, 1947-1955*, De Fallois, 1990, 1 418 p., pp. 749-753. D'une façon générale Raymond Cartier s'inspire souvent, sans subtilité, de Raymond Aron, cela n'a guère été souligné jusqu'ici. L'allusion aux halles est peut-être une réplique du film tout récent (il est sorti le 13 avril 1956) de Julien Duvivier, *Voici le temps des assassins*, qui évoque longuement le « ventre de Paris », où Jean Gabin est restaurateur.

hôpital de quarante-trois pavillons dont chacun ressemble à une villa fleurie. À Bobo-Dioulasso, Haute-Volta, on a fait un lycée d'un quart de milliard pour quatre cents élèves qu'il est impossible de trouver dans tout le territoire. [...] C'est pour le commerce de ces pauvres gens qu'on croit nécessaire d'édifier des halles en béton [à Ouagadougou], hautes comme une cathédrale [...]. [Les aménageurs se demandent] s'il n'eût pas mieux valu faire un Office de la Loire plutôt qu'un Office du Niger. [...] Des milliards investis [par l'Office] la France ne tire rien [...].

En Afrique noire, la France paie. [...] À l'Afrique noire, la France vend cher. Mais elle achète cher. Elle paie ses arachides, son café, ses bananes, son huile de palme sensiblement au-dessus des cours mondiaux. [...] Il est impossible de ne pas se demander s'il n'eût pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé, à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso [...]. D'un côté, la France a modérément besoin de l'Afrique. De l'autre côté, l'Afrique a immensément besoin de la France. Cela devrait rétablir un dialogue qui déraile sans arrêt. [...] Le pays le plus riche et le plus stable d'Europe, la Suisse, n'a jamais eu un mètre carré d'outre-mer. [...] La Hollande a perdu ses Indes orientales dans les pires conditions [...] et il a suffi de quelques années pour qu'elle connaisse plus d'activité et de bien-être qu'autrefois. Elle ne serait peut-être pas dans la même situation si, au lieu d'assécher son Zuyderzée (*sic*) et de moderniser ses usines, elle avait dû construire des chemins de fer à Java, couvrir Sumatra de barrages, subventionner les clous de girofle des Moluques et payer des allocations familiales aux polygames de Bornéo. Le colonialisme a toujours été une charge en même temps qu'un profit, souvent une charge plus qu'un profit. [...]

Partout, l'Islam progresse et gagne. L'Islam conquiert rapidement toute l'Afrique noire, forêt ou savane. Fait historique capital. [...] En Afrique noire, la France conservera facilement tout ce qu'elle possède d'utile. [Cette conservation] est extrêmement importante, mais elle n'est pas d'une importance incalculable, illimitée et fatidique. Nous en recevons beaucoup, mais nous lui apportons autant et, très probablement, davantage. [...] »

C'est une **brutale volte-face** : il révèle aux lecteurs les « dépenses démagogiques », les « hôpitaux déclamatoires », « notre coûteuse philanthropie »... **Conclusion de Cartier en 1956** : la France n'a pas intérêt à se sacrifier pour des populations qui n'aspirent qu'à la mettre dehors, tout au moins c'est ce que le lectorat (très important) de l'hebdomadaire retient et répète, au nom de l'adage (implicite dans les articles) « charité bien ordonnée commence par soi-même ». Et 10,7 millions de Français n'auront pas l'eau courante en 1960 ! Par la suite, **on prêterait à Cartier la formule lapidaire « La Corrèze avant le Zambèze »** et en 1964 (7 et 14 mars) il remettra la question sur le marbre, avec moins de talent, davantage de poujadisme (anachronique) et le titre « Attention ! La France dilapide son argent ». **L'argumentation des cartiéristes est purement économique, sans aucune concession aux mythes politiques, républicains ou nationaux, et ils ne s'intéressent qu'aux métropoles : ils critiquent le coût de la colonisation et de l'œuvre coloniale, surtout lorsqu'elle prend**

la forme de guerres, dépenses inutiles par excellence ; ils multiplient les enquêtes sur « ce que l'Empire nous coûte », soulignent que même les efforts les plus sincères de développement n'ont abouti qu'à des pertes sèches pour les économies métropolitaines. Il faut à tout prix se débarrasser du boulet colonial, ce qui permettra éventuellement de reprendre avec les anciens colonisés des relations plus saines sur le seul plan économique. Surtout, à l'ère de la reconstruction, de la construction de l'Europe et de la guerre froide quasi à nos frontières, la France doit s'occuper d'elle-même ! Enfin, la France n'a pas intérêt à se sacrifier pour des populations qui n'aspirent qu'à la mettre dehors : « N'eut-il pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé et à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso ? » et « Plutôt la Bretagne que le Dahomey ». Les réactions politiques au cartiérisme sont toutes hostiles : la droite conservatrice condamne au nom de l' « abandon », le MRP et FO aussi, comme étant un égoïsme national, la gauche également en tant que « chauvinisme rageur », les Africains enfin, bien sûr.

Autre question : les financiers et les hommes d'affaires poussent-ils à une politique de décolonisation ? La réponse est complexe. Dès 1950, certains patrons clairvoyants pensent que les jeux sont faits en Indochine et qu'il faut « passer le flambeau à l'oncle Sam », au moins sur le plan financier, puis, après 1954, c'est le slogan « L'Indochine, c'est fini, vive le Sud-Viêt-nam ! ». L'extrême est la formule de Georges Varenne en 1954 : « foutre le camp [du Nord du Viêt-nam], tout le monde ». Toutefois cet extrême dans le langage devait être courant en 1954 car Pierre Schoendoerffer met la formule dans la bouche d'un supplétif qui supplie ses supérieurs dans le film *La 317e Section*. **La majorité des grands patrons d'Indochine se redéploie en Afrique, beaucoup se reconvertissent en métropole** ³². D'autre part les prodromes de cette politique anticipée de « dégagement » apparaissent pendant la guerre d'Algérie et se développent après 1962 ; ils s'appuient sur le rôle de la **Banque d'Indochine, banque d'affaires qui a réorienté ses investissements dès avant 1950 et se mue progressivement en banque d'affaires métropolitaine**. Mais, au moins à partir de 1954, le patronat français insiste sur **l'importance des marchés coloniaux**, la politique de l'Union française est défendue jusqu'au bout par les groupes de pression, comme le Comité central de la France d'Outre-Mer. En Afrique du Nord, il y a encouragement aux investissements, aux plans, au pétrole, etc. Certains patrons, face à la continuation de la guerre d'Algérie, font le pari d'un redéploiement des activités au Maroc et en

32 Catherine Hodeir, *Stratégies d'Empire. Le grand patronat colonial face à la décolonisation*, Belin, 2003, 320 p. Le corpus de cette autrice a été constitué à partir de la *Cote Desfossés* de 1960, soit 220 personnes. Les citations sont des pp. 141-169.

Tunisie 33. Quant à la **Compagnie française des Pétroles**, elle pressent « le caractère inéluctable de l'indépendance » de l'Algérie 34. Au fond les entrepreneurs n'anticipent ni ne déclenchent, ils font plus simplement face aux conséquences des indépendances. Cela peut se doubler d'une idée simple, d'ailleurs présente dans l'opinion : **on a trop fait pour partir maintenant, il est trop tard !**

Conclusion de cette 4e et dernière conférence

Essayons de faire le bilan de la IVe République. Pendant la « traversée du désert » de **Gaulle** avait eu, lui, tout le temps de distiller sa rancœur contre le régime de la IVe République, de le définir contre le « régime des partis », expression souvent citée, et de peaufiner le régime idéal. En rédigeant après sa deuxième démission, celle de 1969, ses *Mémoires d'espoir* il choisit de les commencer en réécrivant l'histoire de manière sotériologique, en revenant de façon mythique sur les débuts de la Quatrième République, sa démission de 1946 et les partis politiques, fustigés à nouveau et pour la dernière fois :

« Car les partis reparaissaient, autant vaut dire avec les mêmes noms, les mêmes illusions, les mêmes clientèles, que naguère. [...] Dès que les canons s'étaient tus, j'avais fixé mon comportement. [...] je devrais, plus ou moins longtemps, laisser le régime des partis étaler une fois encore sa nocivité, bien résolu que j'étais à ne pas lui servir de couverture ni de figurant. Je partirais donc, mais intact. Ainsi, le moment venu, pourrais-je être de nouveau le recours, soit en personne, soit par l'exemple que j'aurais laissé. [...] Pendant douze ans, leur système [les partis] fit donc, une fois de plus, ses preuves. Tandis que se nouait et se dénouait sans relâche dans l'enceinte du Palais-Bourbon et dans celle du Luxembourg l'écheveau des combinaisons, intrigues et défections parlementaires [et de Gaulle de continuer sur l'instabilité gouvernementale, par la plus longue phrase de ses *Mémoires*] ».

Jean-Jacques Becker a finement remarqué en 1997 (35) : « Il n'est pas certain que ses institutions aient été autant le talon d'Achille de la IVe République qu'il a été souvent dit. Avec des institutions guère différentes, la IIIe République a été le régime le plus long qu'ait connu la France contemporaine, du moins jusqu'à présent. » **La Quatrième, qui, en se limitant au domaine politique, a correctement fonctionné entre 1952 et 1957, ne mérite certainement pas l'« excès d'indignité » dont elle a été souvent chargée : elle est « la mal-aimée », selon Joseph Barsalou (1903-1992), grand**

33 Catherine Hodeir, *Stratégies d'Empire. Le grand patronat colonial face à la décolonisation*, Belin, 2003, 320 p., chap. 6.

34 Hervé L'Huillier, « La stratégie de la Compagnie française des pétroles », dans J.-P. Rioux dir., *La guerre d'Algérie et les Français*, Colloque IHTP, Fayard, 1990, 700 p., pp. 316-319.

35 J.-J. Becker, « Les institutions de la IVe République et leur évolution », dans « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, avril-mai 1997, p. 245.

éditorialiste de *La Dépêche de Toulouse*, qui donne ce titre à son livre de 1964 (36), cette expression célèbre sera une génération plus tard relayée par Daniel Lefebvre, dans son *Guy Mollet, le mal-aimé* 37 ! Selon la formule de François Fonvieille-Alquier (1915-2003), journaliste et essayiste français, dans *Plaidoyer pour la IVe République* 38, « Il résulte que sur certains points l'attitude de la IVe République est indéfendable, que sur certains autres elle mérite l'octroi de larges circonstances atténuantes, que sur d'autres enfin, elle a droit à une totale réhabilitation. » **Il faut insister sur l'évolution, le poids de la Guerre froide et de la décolonisation. On objectera que la France n'est pas le seul pays d'Europe occidentale à avoir éprouvé les effets de la Guerre froide, mais elle les a subis de manière particulière, écrasée par le double poids du RPF et du parti communiste, comme en Italie pour ce dernier.** La décolonisation n'est pas un phénomène propre à la France certes, mais l'Italie n'a plus d'empire colonial à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, ou à peu près, et le Royaume-Uni n'a pas de parti communiste. Et comment la classe politique et la société civile d'une nation encore écrasée par le souvenir de la défaite de 1940 et de l'occupation allemande pourraient-elles se résoudre à l'« abandon » ? **La Quatrième République a su survivre**, non seulement cela a été la **survie du régime**, mais il s'agit aussi sur le plan diplomatique de la sécurité du pays, avec la France dans l'OTAN, de l'acceptation du réarmement allemand, de l'armement nucléaire, etc. Elle a manifesté **un esprit novateur, avec la reconstruction et la modernisation, une véritable œuvre économique, avec un choix de priorités, l'insertion dans le cadre européen**, où le « miracle économique allemand » est certainement plus rapide que le *take off* à la française, et ceci en dépit du handicap de l'inflation.

« Malgré sa tradition d'inflation, ce fut pourtant dans le domaine économique que la IVe République obtint ses meilleurs résultats. Dans les années 1953-1954, elle réussit à atteindre en même temps la stabilité des prix, le plein emploi et une croissance forte. Il fallut la guerre d'Algérie pour que ces succès soient remis en cause ou tout au moins estompés et que les caisses de l'État soient vidées... » 39

« Il faut tout reconstruire ou presque et, en ces dix années, la France reconstruit tout ou presque. Une décennie difficile marquée à l'intérieur par des affrontements politiques et sociaux et dans la vie quotidienne par des pénuries persistantes. Avec des gouvernements instables qui en fin de compte ont pourtant réussi à redresser la situation. » 40

36 *La Mal-Aimée, histoire de la IVe République*, Plon, 1964, 335 p.

37 Plon, 1992, 564 p.

38 Laffont, 1965 (l'auteur a 50 ans), réédition, 1976, 372 p.

39 J.-J.Becker, « La IVe République et l'histoire contemporaine », dans J.-J.Becker dir., « La IVe République. Histoire, recherches et archives », *Historiens & Géographes*, avril-mai 1997, pp. 97 & suiv., p. 106.

40 *L'histoire au jour le jour*, tome I, *Le Monde*, Dossiers et documents, 1985, p. 137

Deux décennies avant ce jugement de 1985, dans *La République moderne*, **Mendès France** avait écrit : « L'évolution politique dépend des structures économiques et sociales » ... La France de 1955, celle de PMF, sortie définitivement de la pénurie, « enhardie » selon le bon titre de Jean-Pierre Rioux, est **mûre pour les utopies** : le 7 juillet 1955 le conseil municipal de Paris approuve le projet de voie souterraine de 14 mètres de large reliant la Porte de la Chapelle à l'église Saint-Germain des Prés, avec prolongement possible jusqu'à l'avenue du Maine. Elle serait ouverte aussi aux poids lourds et il faudrait prévoir des liaisons avec les gares voisines du tracé... J'ai employé deux conditionnels mais la même année 1955 l'avenue de l'Opéra est bel et bien élargie et ses arbres déracinés et l'année suivante est abrogée l'interdiction de construire en hauteur au-delà de 31 mètres ! Mais, foin des utopies urbanistiques : la Quatrième a été « infidèle à ses idéaux » et « insoucieuse du spectacle qu'elle donnait d'elle-même » (Fonvieuille-Alquier), **impuissante à résoudre le problème colonial**. Mendès reproche, dans *La République moderne* (1962), à la Quatrième de n'avoir pas été suffisamment démocratique, l'échec de la modernisation politique est patent et l'État est en décomposition en 1956-1958 : c'est la « décrépitude » (Fonvieuille-Alquier), l'« odeur de la peste », selon la rude formule de Michel Winock. **La IVe République, c'est une période de saines embellies dans un climat favorable, c'est une république confrontée à des défis et qui s'est efforcée de les relever et a été victime de ses maladies chroniques, l'une des principales étant l'instabilité gouvernementale, qu'il est impératif de nuancer une nouvelle fois par la très grande stabilité des ministres, s'ajoutant à celle de la fonction publique.**

L'échec de la IVe République n'est-il pas un échec de la gauche, longtemps identifiée au régime, question posée par François-Georges Dreyfus, une question qui fit du bruit quand elle fut soulevée, dans le contexte du *Programme commun de gouvernement* **41** ? Un échec social ? Comme l'a écrit Jacques Julliard dans l'avant-propos de sa *Quatrième République* **42**, « le principal facteur de faiblesse pour le régime est sans conteste son incapacité d'attacher à son destin celui d'une classe déterminée de la population. La Troisième République avait eu des forces vives, ces "couches sociales nouvelles" distinguées par Gambetta. [...] Jamais la Quatrième ne put compter sur de semblables recours. » Et **de même qu'il y a des continuités entre Vichy et la IVe République, il y a en a d'autres, beaucoup plus fortes, entre IVe et Ve République : la croissance économique surtout, mais également l'incapacité à satisfaire toutes les catégories sociales malgré le prurit de rassemblement du gaullisme, le souci**

41 F.-G.Dreyfus, *Histoire des gauches en France (1940-1974)*, Grasset, 1975, 378 p., chapitre IX.

42 J.Julliard, *La Quatrième République*, Paris, 1968, réédition, coll. « Pluriel », 351 p., p. 15.

du « rang », nucléaire en particulier, la décolonisation, et même un « bloc de constitutionnalité » qui se transmet de la constitution de 1946 à celle de 1958.

La **disparition de la IV^e République ? « Crime ou suicide ? »** la question a été d'abord posée par Sirius, pseudonyme d'Hubert Beuve-Méry, dès 1958 (43), puis reprise par François Fonvieille-Alquier 44 qui continue ainsi : « Les choses sont moins simples. Sans se donner vraiment la mort, la IV^e République n'a-t-elle pas montré quelque complaisance envers ses bourreaux ? La question vaut d'être posée. » « Euthanasie » (Jacques Julliard 45) ? « Assassinat » (François Mitterrand dans *Le Coup d'état permanent* 46) ? Au contraire, **avoir obvié aux difficultés économiques est sans doute « la réussite la moins contestable » de la Quatrième**. La conjugaison de la Guerre froide et de la décolonisation lui a été fatale 47. Certes, au plus tard dans ses deux dernières années la France est profondément « déchirée », mais, écrit Jacques Fauvet dans *La France déchirée* 48, d'une part c'est là une tradition historique et d'autre part le vaste éditorial du directeur du *Monde* se termine par un message d'espérance : « l'espoir est permis. La France a pris rendez-vous avec l'avenir aux alentours de l'année 70. »

Qui peut encore aimer la « mal-aimée » de Joseph Barsalou ? mais la période des années 50, c'est tout différent... Elle est, au fond, peuplée par des gens « modestes », peut-être un peu complexés, au bureau, en amour, et ailleurs, tel le personnage principal de *L'Éternel second* de Pierre Daninos (1952). Comme écrit *Télérama* dans un numéro de 2013 (49) :

« C'était à la fin des années 1950. Les garçonnetts étaient sages et bien coiffés. Maman s'habillait pour les soirs de fête. Papa aussi avait sa cravate. Mais on ne le voit pas, derrière le gros paquet à nœud rouge : de l'électroménager tout nouveau, tout beau pour soulager maman à la cuisine ? Pourquoi a-t-on la nostalgie amusée de ces années-là, malgré leurs conformismes à peine cachés ? Après les horreurs de la guerre, la société occidentale semblait y chercher obstinément la paix, un progrès neuf, une abondance retrouvée. »

Si nous nous rapprochons bien davantage en nous positionnant bien totalement dans notre XXI^e siècle, **que voyons-nous comme contrastes criants avec les années 50 ?** Assurément, **le triomphe d'un nouveau modèle économique, une**

43 Sirius (Hubert Beuve-Méry), *Le suicide de la Quatrième République*, Cerf, 1958, 116 p. Un recueil d'articles.

44 *Plaidoyer pour la IV^e République*, Laffont, 1965, réédition, 1976, 372 p., p. 323 & suiv.

45 *La Quatrième République*, 1968, p. 219.

46 F.Mitterrand, *Le coup d'État permanent*, Plon, 1964, 287 p.

47 J.Julliard, *La Quatrième République*, Paris, 1968, réédition, coll. « Pluriel », 351 p., pp. 22 et 23.

48 Jacques Fauvet, *La France déchirée*, Fayard, 1957, 154 p.

49 *Télérama*, 27 novembre 2013, p. 15. C'est le commentaire de la couverture.

« nouvelle hiérarchie des territoires », une désindustrialisation, le « clap de fin pour le secteur primaire », une « polarisation des styles de vie », un bouleversement des paysages, des classes sociales et des modes de vie, pour reprendre ou paraphraser des titres de parties et de chapitre du livre — capital — de Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely 50.

Pour avoir mon « texte long » : Domilejeun@aol.com

Et je signale mon gros travail :

La France des années 50. Début des Trente Glorieuses ?, mis en ligne le 6 janvier 2023 sur HAL-SHS (CNRS) : <https://shs.hal.science/halshs-03839884>

⁵⁰ J.Fourquet & J.-L.Cassely, *La France sous nos yeux. Économie, paysages, nouveaux modes de vie*, Seuil, 2021, 490 p.